



## *Quoi de neuf dans le collectif ?*

Lettre n°1 aux adhérents du collectif ngs74

28 novembre 2011

Tout d'abord **un mot d'excuse aux adhérents** de la première heure dont certains se sont plaints d'être inondés de mails divers alors que d'autres qui restaient sans nouvelles avaient l'impression que nous ne faisons rien. Il faut comprendre que monter un collectif à partir de rien est une opération délicate. Nous essayons d'en améliorer la construction - cette première lettre d'information en est la preuve - et nous comptons d'ailleurs sur vos suggestions pour y parvenir.

Puis **un constat** : nous rencontrons une écoute impressionnante. Les projections de « gaz land » se multiplient. Aux quatre coins du département la population est en attente de débat. Ceux-ci ont déjà eu lieu à Margencel, Annemasse, Cervens, Thorens, Rumilly... Et rien qu'en cette fin de mois, il y aura La Roche, Habère Poche, Saint Julien, Frangy, Annecy et ,début décembre , Armoiy et Faverges. Les journées d'Eric, Martine, Jacques et Gilbert n'ont que 24 H

et il va falloir songer (c'est prévu) à former des intervenants !

À chaque fois les soirées nous amènent des adhérents. **Nous sommes maintenant 160** (à jour de cotisation!) et nous réunissons plus d'une vingtaine d'associations grandes et petites. Ce n'est qu'un début et nous allons bien sûr grandir.

**Côté média**, le bilan est un peu moins triomphant avec une couverture discrète de la presse écrite et quelques apparitions dans les télévisions et radio. Ne manquez pas la prochaine sur ODS le 14 décembre à 8H10.

Nous avons déjà rencontré des élus qui sont très sensibles à la question. Le problème pour eux c'est le manque d'information due notamment au silence de la préfecture. Rappelons que les compagnies titulaires des permis avancent masquées. Elles ne viendront pas en disant « *Bonjour, nous venons chercher du gaz de schiste !* » Elles se présentent avec un permis de forage minier qu'il leur suffira de déposer en préfecture (mais qui devra être transmis en mairie) Une fois les travaux démarrés il sera bien difficile de savoir si elles pratiquent ou non la fracturation hydraulique puisque ce procédé n'a pas de définition juridique.

Nous continuerons à sensibiliser le public et à nous organiser pour être prêts à toute éventualité. Rappelons à tous ceux qui rejoignent le mouvement qu'ils peuvent obtenir beaucoup d'infos sur tous les sites gaz de schiste en particulier sur le nôtre et celui de Rhône Alpes avec notamment le calendrier des manifestations prévues :

<http://nonaugazdeschistelyon.org/74> [http://fr.groups.yahoo.com/group/non\\_gaz\\_de\\_schiste74/](http://fr.groups.yahoo.com/group/non_gaz_de_schiste74/)

Retrouvez depuis <http://tinyurl.com/nongds74/>

- **La lettre aux maires,?**

- Le dossier technique qui l'accompagne,
- La carte des permis,?
- Un argumentaire explicatif sur les gaz de schiste,?
- Le bulletin d'adhésion au collectif,?

**Pour nous contacter directement : [bureau ngds74@yahoogroupes.fr](mailto:bureau_ngds74@yahoogroupes.fr)**

→ D'ores et déjà nous vous donnons rendez vous le 9 décembre à Arenthon pour une seconde plénière du collectif qui décidera des suites à donner à notre action.

**Nouveau !**

**N'hésitez pas à commander au bureau pour une large diffusion autour de vous :**

1. Les bulletins d'adhésion
2. Les autocollants pour les voitures (garantis trois ans en extérieurs!) en vente à 1E pièce.



**Cordialement à tous**

**Le bureau du collectif**